**DOSSIER PAYS : *[Chili, Amérique du Sud]***

*Nom Prénom Raud Anthony*

*Date 31/03/2012*

**1. Informations générales**

(qu’est-ce qu’il est bon de connaître ?)

Langue : Espagnol

Population : 16 Millions d’Habitants (40 % sur la Capitale Santiago de Chile)

Saison/Climat : Saison inversée par rapport à l’Europe (été début décembre à fin mars, hiver peu rigoureux)

Infrastructure/Sécurité : Bonnes infrastructures routières (pays long mais possible de voyager dans de très bonnes conditions en bus ou avion). Disponibilité en cliniques, hôpitaux, supermarchés, écoles de qualité.

Coût de la vie : Moins cher qu’en France en règle général mais les prix ont tendance à augmenter (inflation, croissance du pays) et certaines choses (soins, éducation) ou activités extra-professionnelles peuvent être plus chers qu’en France.

Décalage horaire : -4 heures en hiver (Paris), -6 heures en été (Paris)

Monnaie : Pesos CLP (1 Euro = 650 Pesos)

**2. Travailler au Chili**

**Le visa**, s’il en faut un

Visa Touriste. Pas de visa pour l’entrée au Chili pour les Français. Il suffit d’un passeport en règle (date d’expiration n’excédent pas 6 mois la date d’entrée) et d’un billet retour (n’excédent pas 3 mois la date d’entrée au Chili). Il existe plusieurs options pour prolonger le séjour plus de 3 mois (demander une prolongation ou traverser la frontière).

Visa de Travail. Obligatoire pour travailler au Chili. Délivré depuis la France (Ambassade du Chili en France) ou directement sur place au Chili après être entré avec un visa touristique (Departamento de Extranjeria [www.extranjeria.gob.cl](http://www.extranjeria.gob.cl)). Il s’agit du visa soumis à un contrat de travail. Bien se renseigner sur les pièces nécessaires. Le plus important étant par ex : contrat de travail en espagnol légalisé et attestation du diplôme d’ingénieur. Le premier visa délivré est temporaire (1 an dans mon cas) et débouche généralement sur un visa de permanence définitive ou renouvellement de visa temporaire. Le visa temporaire permet d’obtenir un numéro d’identification chilien (RUT/Carte d’identité chilienne) très important pour toutes les démarches courantes (création d’un compte bancaire, contrat internet ect..).

**3. Trouver un emploi**

**Le CV**  
différences avec le français ?

CV en espagnol obligatoirement. Les CV peuvent être parfois plus longs que les CV français (présentant tous les antécédents et détails sur la formation, expériences, références). Mais c’est loin d’être obligatoire et parfois préférable de faire un CV qui tienne sur une page. Photo appréciée.

**Diplôme Ingénieur Agro**

équivalent ? Pas d’équivalence.

que faut-il mettre en avant ? Les universités chiliennes forment de nombreux agronomes bac +5, la formation des ingénieurs agronomes est sensiblement la même (peut-être plus théorique). Mettre en avant le titre Ingeniero Agronomo, la spécialisation et les modules d’enseignement en lien avec l’activité de l’entreprise. Les projets d’ingénieur et stages.

**Dossier académique**

(valable pour de nombreux pays)

Il vaut mieux réunir tous ses diplômes et résultats depuis le bac pour constituer ce qu’on appelle le dossier académique, utilisé pour obtenir équivalence et permis de travail.

Vivement conseille : Légaliser son diplôme original au Consulat en France avant de partir ou directement au Chili à l’Ambassade. On vous délivre un certificat en espagnol qui reconnaît votre diplôme en quelque sorte. Le document est ensuite légalisé par le Ministère des Relations Extérieures au Chili. (On m’a sollicité ce document pour l’obtention du visa)

**Recherche d'emploi**

sites internet spécifiques dans ce pays ?

<http://www.chambre-franco-chilienne.fr/>

<http://www.ambafrance-cl.org/>

<http://www.ubifrance.fr/> (entreprises françaises au Chili)

<http://www.elrastro.cl>

<http://empleos.elmercurio.com/>

agences ? Pas de Pole Emploi

périodes de recherche à privilégier ? éviter ?

**4. Conditions de travail au Chili**

rythme, salaires, atmosphère

Temps de travail plus intense qu’en France (45 heures hebdomadaires, 3 semaines de vacances/an). Bonnes relations de travail, respect de la hiérarchie. Salaire minimum de 300 Euros approx. Pour un ingénieur agronome (1.200 à 1.600 Euros) mais peut aller bien au-delà en fonction du poste et de l’entreprise.

**Sécurité sociale**obligatoire ou non ? Oui

complémentaires ?

comment est le système du pays ? A la signature du contrat le travailleur est directement affilie à un système de sécurité sociale. Pour les maladies et soins médicaux : FONASA ou ISAPRE. Après il existe de multiples complémentaires (recommandé).

**Cotisation retraite**

obligatoire ? Oui

directement déduite du salaire ?

Oui sous la forme de capitalisation individuelle. Si le travailleur veut quitter le pays, il est possible de demander à être remboursé de ses années de cotisation ou alors il est aussi possible de faire valider ses années de cotisation en France (se renseigner auprès de la MAE <http://www.diplomatie.gouv.fr/>)

**5. Taxes et impôts**impôt sur le revenu : à la source ? Oui

taxes d’habitation ? Seulement pour les propriétaires

autres taxes éventuelles ? Non

**6. La vie dans le pays (ou dans votre région)**

**Logement**

Il est possible de trouver tous les types de formules (chez l’habitant, colocation, appartement prive). Bonnes conditions notamment sur Santiago (logement neuf, service de gardiennage, laverie, piscine). Connexion internet, tv. Sur la capitale les prix sont très raisonnables 400 Euros pour un 2 pièces. Les meublés sont plus chers et peu nombreux. Il vous est parfois (voir souvent) demandé un garant pour la caution.   
**Nourriture & boissons**

Viande, Fruits et Légumes, Poissons et Fruits de Mer. Cuisine peu épicée. Très facile de s’adapter car il est possible de trouver de tout à des prix très raisonnables (fruits et légumes). Grande disponibilité de supermarchés (ouvert le dimanche !) et restaurants.

**Activités sportives, culturelles**Randonnées (parcs naturels), football, salle de musculation ect..

Plus cher : Ski, Tennis, Rafting.

Présence de Ciné dans toutes les villes.

**7. Autres**

[si vous avez qqch à ajouter]

De nombreuses entreprises françaises sont installées au Chili et recherchent des candidats pour des postes de VIE. Mais également en contrat local.

Le secteur agricole chilien est dynamique :

* Exportations de fruits et légumes, vins et spiritueux
* Production de semences
* IAA/PAI

Permis international pour rouler au Chili avec un visa touristique. Après l’obtention du visa de travail vous devez avoir le permis chilien (délivré après un test type code de la route, test médical et de conduite).